

Jeudi 23 septembre 2021 :

Les règles s'assouplissent sur fond d'amélioration de la situation de l'épidémie : à partir du 4 octobre, le masque ne sera plus obligatoire à l'école dans certains départements, où le taux d'incidence est bas (inférieur à 50 nouveaux cas pour 100 000 habitants).

Plus que tout autre endroit, l'école aura décidément été un terrain d'expérimentation inégalé durant cette crise sanitaire...

Alors que le protocole sanitaire s'était durci pour la rentrée 2021, avec l'annonce de la fermeture des classes de primaire dès la détection d'un cas de Covid-19 (lire [estivales VL, 23/08](#)), l'exécutif lâche du lest sur les mesures barrières, à peine un mois après.

Entre annonces et injonctions contradictoires, il faut suivre !

Il y a dans cette décision un doux parfum d'amateurisme, mâtiné de démagogie électoraliste.

Mais, pour autant, les masques tombaient bien déjà dans les cantines et lors des cours de sport en intérieur.

Aussi, inutile de dramatiser une annonce qui n'en est pas une, à l'instar des syndicats d'enseignants. Les apprentissages n'en seront que meilleurs.

Par contre, puisque le temps est aux promesses en prévision de la présidentielle, notamment sur le salaire des enseignants, ne serait-il pas plus judicieux de (re)penser l'école de demain dans son ensemble (*prise en compte de la diversité des élèves ; diversification des méthodes d'enseignement*) pour que plus jamais nos enfants ne soient considérés

comme des statistiques ? parce que « L'École de la confiance » se mérite et ne doit pas se limiter à un slogan creux !